

## Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4<sup>ème</sup> partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

### Destinataire

- Récépissé de DT  
 Récépissé de DICT  
 Récépissé de DT/DICT  
conjointe

**Dénomination :** Verdi Nord pas de Calais  
**Complément / Service :** Rue Galilée Chaumont Philippe  
**Numéro / Voie :** Parc de l'étoile  
**Lieu-dit / BP :**  
**Code Postal / Commune :** 59760 GRANDE SYNTHÉ  
**Pays :** FRANCE

N° consultation du téléservice : 2016021514091DIF2

Référence de l'exploitant : \_\_\_\_\_

N° d'affaire du déclarant : 14852818

Personne à contacter (déclarant) : Philippe Chaumont

Date de réception de la déclaration : 16 / 02 / 16

Commune principale des travaux : ARDRES

Adresse des travaux prévus : AVENUE DE CALAIS

### Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ORANGE - UI NPC POLE LENS DICT1F4

Personne à contacter : \_\_\_\_\_

Numéro / Voie : RUE PAUL SION

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

Code Postal / Commune : 62307 LENS CEDEX

Tél. : 0328300440 Fax : 0426848436

### Éléments généraux de réponse

Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : \_\_\_\_\_

Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : \_\_\_\_\_ m

Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL \_\_\_\_\_ (voir liste des catégories au verso)

### Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : \_\_\_\_\_

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

### Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : \_\_\_\_\_ Echelle<sub>(1)</sub> : \_\_\_\_\_ Date d'édition<sub>(1)</sub> : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Sensible :  Prof. régl. mini<sub>(1)</sub> : \_\_\_\_\_ cm Matériau réseau<sub>(1)</sub> : \_\_\_\_\_

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. \_\_\_\_\_ cm

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage :  Date retenue d'un commun accord : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ à \_\_\_\_ h  
ou  Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marche à prévoir.

Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

### Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr)

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :  
**PRESENCE DE RESEAU A FORT TRAFIC**

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : \_\_\_\_\_

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est :  possible  impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : \_\_\_\_\_

### Dispositifs importants pour la sécurité :

### Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 081103001111

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

### Responsable du dossier

Nom : LAFITE Anne-Marie

Désignation du service : DT-DICT MONT DE MARSAN

Tél. : 0558055959

### Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : Anne-Marie LAFITE

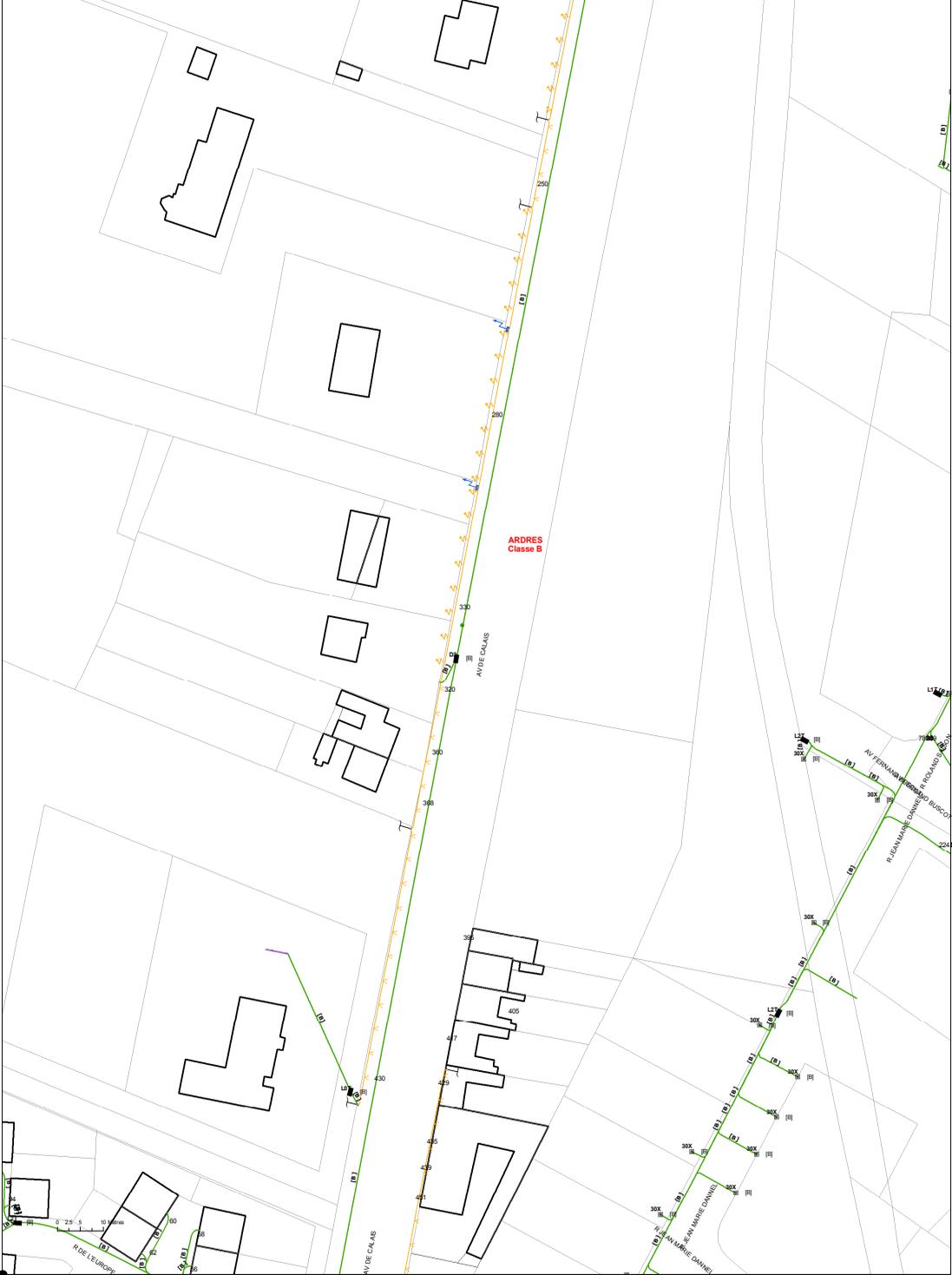
Signature : Original électronique signé électroniquement.

Date : 17 / 02 / 16 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 9 

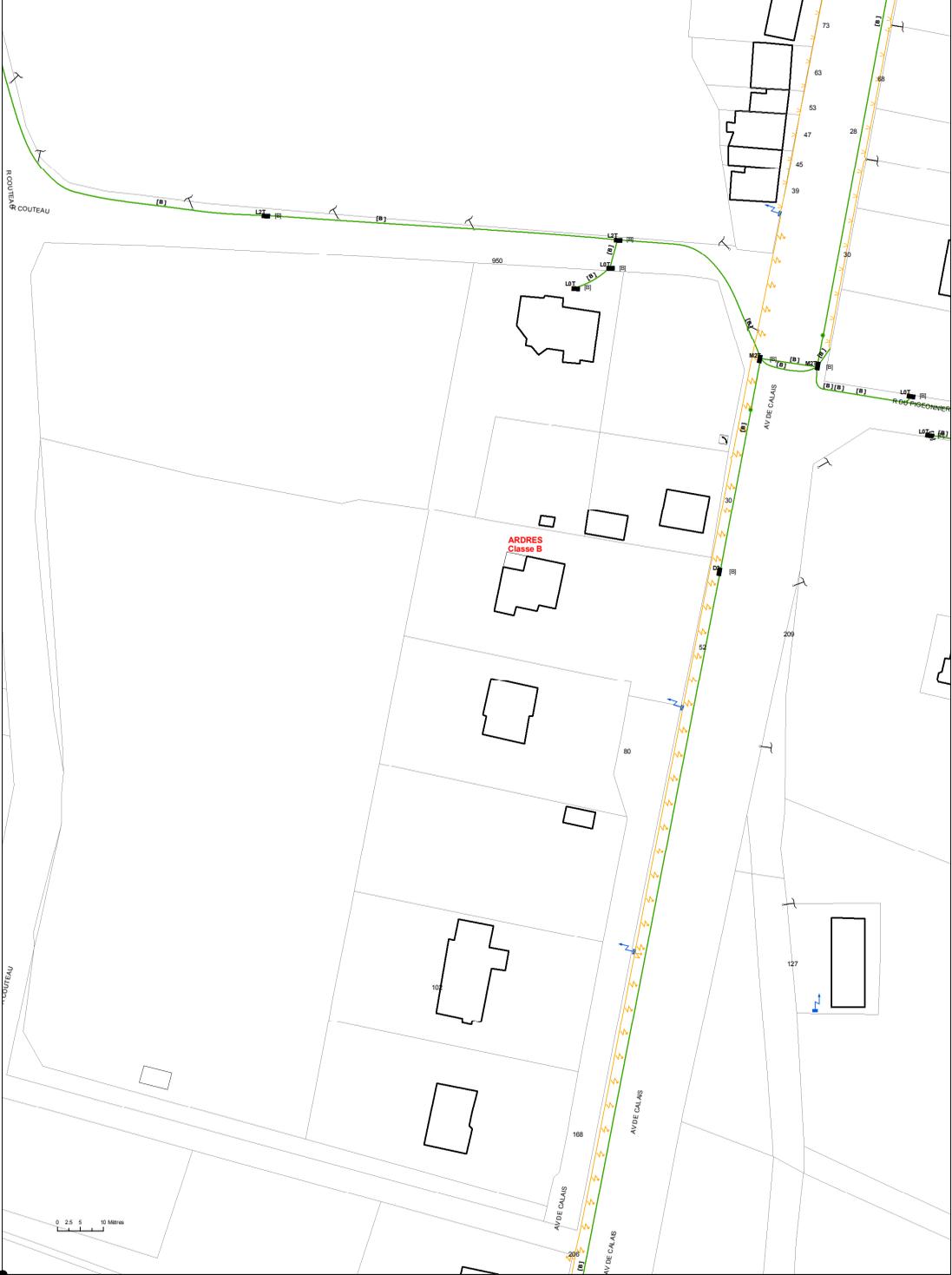




<b>PROJET</b>	Change	Actes
<b>POLE RB02 LENS</b>	CLASSE	PROJET
<b>SP 1 Paul Stern</b>	CLASSE	PROJET
<b>62377 Laine Cochet</b>	CLASSE	PROJET
<b>N° de lot (Plan de lotage)</b>	0510 301 011	
<b>Systeme</b>	LEASSET 0.00000	
<b>Reference</b>	REF02 / B	
<b>Scale</b>	1:500	
<b>Etape</b>		



<b>PROJET</b>	Projet de
<b>POLE RD017 LENS</b>	Change Active
<b>Site Paul Sen</b>	Change Active
<b>62377 Lense Cousteau</b>	Change Active
<b>17 rue des Pêcheurs - 95130 95111</b>	Change Active
<b>Systeme LENS&amp;B1 0.80x0.80</b>	Change Active
<b>Reference REF01/B</b>	Change Active
<b>Echelle 1/500</b>	Change Active
<b>Date de version 2018.01.11</b>	Change Active
<b>17 rue des Pêcheurs</b>	Change Active





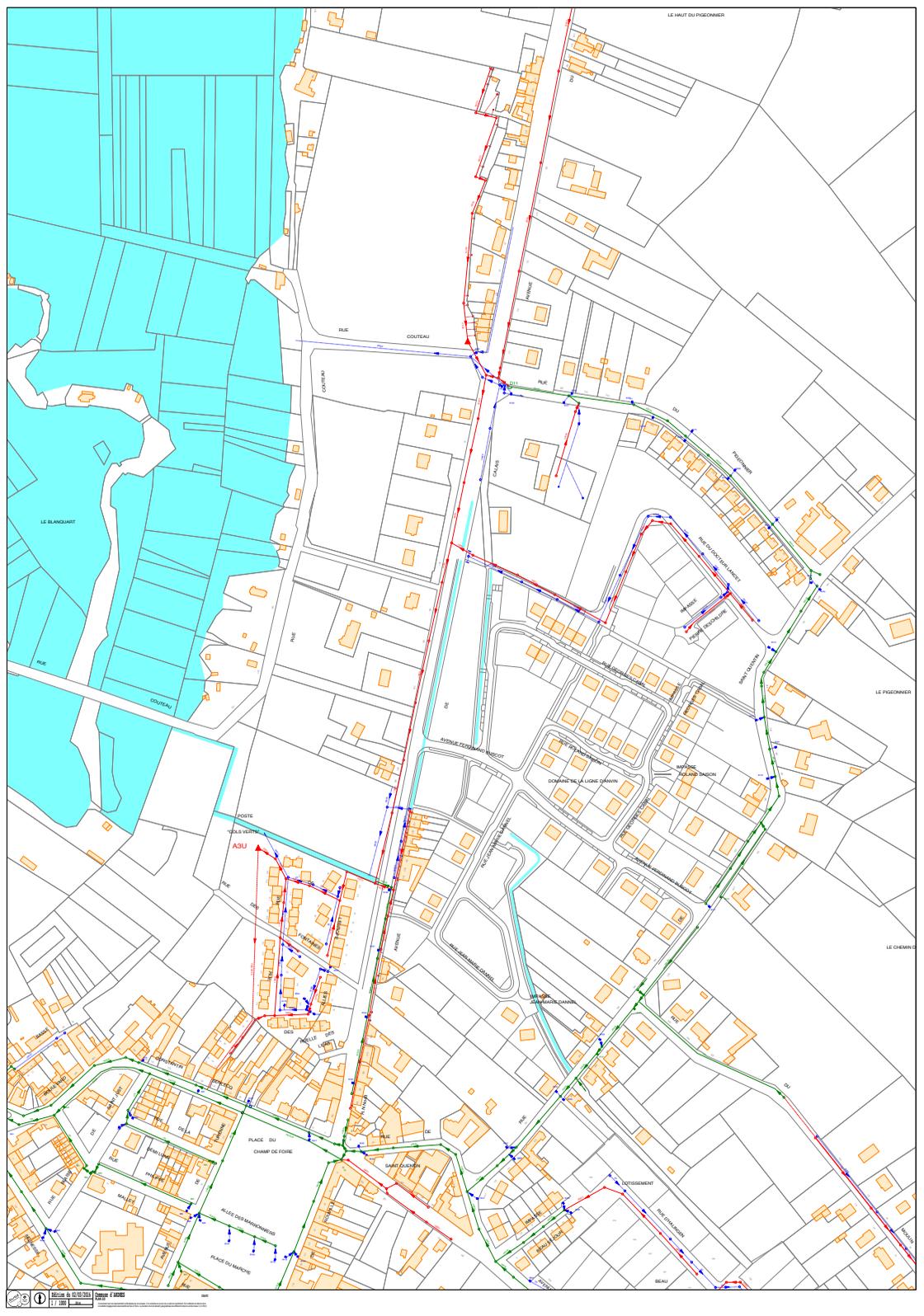












LE BLANQUART

ASU

LE PIGEONNIER

LE CHAUVIN